

Questions orales

M. Howie: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de ses instances.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'ÉNERGIE**LA RÉPARTITION DES REVENUS ADDITIONNELS PROVENANT D'UNE NOUVELLE HAUSSE DES PRIX PÉTROLIERS**

M. Ian Watson (Châteauguay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A propos du prix du pétrole, je voudrais des précisions sur l'entente Canada-Alberta dont le chef du Nouveau parti démocratique semble avoir pris connaissance grâce à une fuite. Étant donné que d'après ce que nous en savons jusqu'à maintenant, cette entente semble constituer une véritable trahison de l'intérêt national en faveur de l'Alberta et de son fonds du patrimoine, le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que la répartition des revenus additionnels découlant de toute nouvelle augmentation des prix du pétrole servira d'abord les intérêts nationaux et qu'un pourcentage appréciable—je répète, un pourcentage appréciable—de ces nouvelles recettes ira à tous les Canadiens par le biais du gouvernement du Canada?

● (1210)

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, bien entendu, je ne vais pas révéler les détails de ces programmes avant leur annonce officielle. J'invite le député à ne pas prendre plus au sérieux les déclarations du Nouveau parti démocratique à ce sujet que ses déclarations antérieures sur d'autres sujets.

Je puis affirmer à la Chambre que nous respecterons deux principes fondamentaux: d'une part, nous garantirons les pouvoirs des gouvernements des provinces sur leurs ressources naturelles et, d'autre part, nous nous assurerons que cet accord produira des recettes suffisantes pour le gouvernement du Canada. Nous voulons ainsi qu'il puisse encourager, notamment les particuliers à participer aux activités pétrolières, ce qui va changer radicalement la situation que nous a léguée l'ancien gouvernement, selon laquelle nous sommes tributaires de l'étranger pour nos approvisionnements. Et nous allons faire en sorte que notre pays puisse profiter de cette richesse unique afin de poursuivre son édification.

* * *

[Français]

LE CHÔMAGE**LA SITUATION ALARMANTE DES CHÔMEURS—ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT ANNONCE SA POLITIQUE**

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné la situation des chômeurs du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, qui ont réussi cette semaine à fermer le bureau d'assurance-chômage par leurs protestations énergiques, protestations qu'ils vocifèrent maintenant depuis plus d'un mois, et face à l'insensibilité de son ministre de l'Emploi et de l'Immi-

gration qui refuse de s'occuper de cette situation particulière, alors qu'on nous dit que c'est le directeur régional, la semaine prochaine, qui va par un communiqué de presse dire aux chômeurs quel recours ils ont devant la loi, et face aussi à la situation du ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui permet aux candidats progressistes conservateurs défaits d'annoncer des projets Canada au travail, le premier ministre peut-il dire, lui qui aime instituer des commissions et des enquêtes, s'il va se mettre le nez dans le cabinet du ministre de l'Emploi et de l'Immigration afin de déterminer quel est le degré de patronage qui se pratique là et dire aussi au ministre quand il devra s'occuper des problèmes des chômeurs du Nouveau-Brunswick, de ceux de Vancouver, que le premier ministre a évités la semaine dernière, et des autres chômeurs qui veulent travailler et qui attendent l'annonce des projets du gouvernement pour avoir des occasions d'emploi? Qu'est-ce qu'il attend, le premier ministre, pour bouger?

[Traduction]

L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Je crois comprendre, monsieur l'Orateur, que la difficulté observée à Edmunston, et elle a été de taille, est née des protestations contre la mesure législative qu'a présentée et fait adopter le gouvernement précédent, c'est-à-dire le bill C-14. Je dois dire que je partage certaines préoccupations qu'éprouvent sans doute les citoyens qui protestent, et c'est pourquoi j'ai établi un processus de révision aux fins d'examiner les dispositions de ce bill et d'autres encore afin de donner un sens accru d'équité au programme d'assurance-chômage. Cette révision est actuellement en cours.

En ce qui concerne les subventions accordées dans le cadre du programme Canada au travail, monsieur l'Orateur, deux questions ont été soulevées, et je répondrai tout d'abord que l'étude de toutes les demandes est terminée et que les approbations ont été communiquées. Il reste encore un projet mineur pour la circonscription de Madawaska-Victoria à l'égard duquel j'attends toujours des demandes de la part du député et d'autres personnes de la région. Nous disposons de quelque \$150,000 pour atténuer le chômage dans la région, et je serai heureux de répondre aussitôt que j'aurai les demandes de la région.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**ON DEMANDE CE QUE FERA LE MINISTRE POUR REMÉDIER À L'INSTABILITÉ SOCIALE QUI EXISTE DANS LE NORD-OUEST DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. La situation dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick est sérieuse. Des menaces ont été faites. Je ne demande pas au ministre d'exprimer son inquiétude, mais ce qu'il va faire dans l'immédiat pour remédier à l'instabilité sociale qui existe dans cette région-là. Attend-il un autre Bathurst? Attend-il que le tout explose avant de bouger? Ou va-t-il s'intéresser personnellement à la situation?